



**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI, 17 OCTOBRE 2023 À 19 H À L'HÔTEL DE VILLE
AU 44, RUE DU PÊCHEUR NORD, LAMÈQUE**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Relevé des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration des conflits d'intérêts
5. Adoption des procès-verbaux précédents
 - 5.1 Réunion ordinaire publique du 19 septembre 2023
 - 5.2 Réunion extraordinaire publique du 10 octobre 2023
6. Suivi des procès-verbaux
7. Suivi du dossier – 732171 NB Inc, -Léonard Gauvin
 - 7.1 Étude des objections - Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Lamèque –732171 NB INC – Léonard Gauvin.
 - 7.2 Résolution du Conseil sur la 1 ère lecture par son titre
 - 7.2.1 Arrêté No 10-1 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Lamèque 1ère lecture – TITRE
 - 7.3 Résolution du Conseil sur la 2e lecture par son titre
 - 7.3.1 Arrêté No 10-1 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Lamèque 2e lecture - TITRE
8. Correspondances reçues et envoyées
9. Affaires nouvelles
 - 9.1 Prolongement du contrat de déblaiement de la neige (2023-2026) – Sainte-Marie-Saint-Raphaël
 - 9.2 Fond pour le développement des collectivités du Canada FDCC – Financement supplémentaire et plans de dépenses en immobilisation consolidés.
 - 9.3 Radiothon Richelieu 2023
 - 9.4 Campagne de financement de l'école Marie-Esther /année scolaire 2023-2024
 - 9.5 MACS cotisation
10. Présentation du public
11. Mot du Maire
12. Questions du public.
13. Levée de la réunion.


Dave Brown
Directeur général/Greffier